



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CHANTE-AU-VENT

Réunion tenue le 16 janvier 2024 à la salle du personnel de l'école Chante-au-Vent.

Personnes présentes : Marie-Eve Laframboise, directrice de l'école
Jeannette Pigeon, parent
Émie Labrecque-Tremblay, parent
Marie-Josée Lebel, parent
Marie-Eve Carrier, parent
Élaine Martineau, substitut de Rachel paradis, service de garde
Andréanne Mayer, enseignante
Lucie Paquin, enseignante
Sophie Comptois, enseignante

Personnes absentes : Gabrielle Rouleau, parent substitut
Bruno Sauvé, parent substitut
Carl Foisy, parent
Geneviève Blais, enseignante

Invités : Aucun

1.0 PRISE DE PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Marie-Josée Lebel, présidente, déclare la séance ouverte à 8h38.

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

2.0 MOT DE BIENVENUE DE LA PRESIDENCE ET DE LA DIRECTION

Notre présidente Marie-Josée tient à remercier toutes les personnes impliquées dans la soirée organisée pour le petit Evan qui est tragiquement décédé avant les fêtes.

Elle tient à mentionner que la rencontre de décembre a été annulée à cause de la grève, mais n'a pas pu être reportée avant les fêtes à cause des délais et des activités à reprendre, d'où le report en date d'aujourd'hui.

Notre présidente veut également nous présenter notre nouvelle directrice, Mme Laframboise, qui est avec nous depuis novembre dernier. Elle reprend la direction de l'école Chante-au-Vent et de l'Expédition. Elle travaillait déjà dans un mandat similaire dans deux autres écoles, incluant une école alternative. Elle est très contente de se joindre à l'équipe de Chante-au-Vent et de se rapprocher ainsi de sa résidence principale.

CEE 2023-2024-24

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ®

Modification du point de la caisse scolaire reporté à la prochaine rencontre.

Ajout 10.4 Desjardins collation étudiant.

Ajout 11.5 plan rattrapage scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR : Andréanne Mayer

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié.

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

ORDRE DU JOUR

DURÉE (en min.)	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DÉCISION	DISCUSSION	INFORMATION	DOCUMENT
18h30	1. Prise de présence et constatation du quorum			x	
18h31	2. Mot de bienvenue de la présidence et de la direction			x	
18h40	3. Adoption de l'ordre du jour ®	x			x
	4. Adoption de la proposition de calendrier amendé des séances®	x			x
18h45	5. Lecture et adoption du procès-verbal de de la séance du 6 novembre ®	x			x
18h50	6. Suivis de la dernière séance (direction)				
	6.1 Sécurité aux abords de l'école (débarcadère)		x	x	
	6.2 Précisions quant aux règles de régie interne (approbation d'activités)		x	x	
	6.3 Projet éducatif : contenu général et élément de contenu spécifique à l'aspect portant sur l'affectation de la direction			x	
	6.4 Consultation annuelle des élèves		x		
19h20	7. Questions du public			x	
19h25	8. POINTS DE CONSULTATION <i>Aucune consultation pour cette séance</i>		x	x	
19h25	9. POINTS D'ADOPTION <i>Aucune adoption pour cette séance</i>		x	x	
19h25	10. POINTS D'APPROBATION				
	10.1 Approbation de la programmation des activités éducatives®	x	x	x	x
	10.2 Approbation de la programmation des activités éducatives du service de garde	x	x	x	
	10.3 Approbation de campagne de financement ® La Récré - photographie familiale - Activités de l'école et achat de matériel	x	x	x	x
	10.4 Projet collations avec Desjardins	x	x	x	
19h40	11. POINTS D'INFORMATION				
	11.1 Avis d'information du secrétariat général: Projet de règlement sur le traitement des plaintes visant des sujets autres que les services rendus aux élèves: Avis, règlement			x	x
	11.2 Informations en provenance de la dernière rencontre du comité de parents CSSL			x	

	11.3 : Les bons coups de la vie scolaire : mot des membres du personnel de l'école et de la direction		x		
	11.4 : Les bons coups de la vie scolaire : suivi des activités des membres de l'OPP		x		
	11.5 : Plan de rattrapage scolaire		x	x	
20h05	12. Affaires diverses		x	x	x
20h15	13. Levée de l'assemblée ®	x			

ADOPTÉ par Jeannette Pigeon

CEE 2023-2024-25

4.0 ADOPTION DE LA PROPOSITION DE CALENDRIER AMENDÉ DES SÉANCES ®

Selon le document proposé par la direction, la prochaine rencontre irait au 20 février, ensuite 20 mars – 23 avril – 28 mai – 12 juin.

IL EST PROPOSÉ par: Marie-Josée Lebel

D'APPROUVER le calendrier tel que proposé.

ADOPTÉ par Marie-Eve Carrier

CEE 2023-2024-26

5.0 LECTURE ET ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 6 NOVEMBRE 2023 ®

Le point du comité de parent a été modifié à la demande de Marie-Josée qui a apporté plus d'explications au point pour qu'il soit plus complet.

IL EST PROPOSÉ par: Marie-Eve Carrier

D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée 6 novembre 2023 tel que modifié.

ADOPTÉ par Émie Labrecque-Tremblay.

6.0 SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE (DIRECTION)

6.1 Sécurité aux abords de l'école (débarcadère)

La nouvelle directrice a été mise au courant des problématiques à ce sujet. Une première rencontre a été faite avec la ville de Sainte-Adèle. Un calendrier de rencontres a ensuite été proposé afin d'améliorer la sécurité et que chacun prenne ses priorités à courts et moyens termes. La première rencontre a été faite pour l'école Expédition, concernant la traversée sur la rue Chapleau, entre les modulaires et la cour de l'Expédition. Des déplacements ont été pratiqués pour que les enfants n'aillent plus directement dans la rue, mais aux passages piétonniers. Nous aurions besoin de l'apport des policiers en rappel et en prévention. Le problème du déneigement est majeur (trottoirs non-déneigés) et devra être discuté avec la ville à la prochaine rencontre. Chacun doit prendre ses responsabilités.

Points à apporter à la ville :

- Les camions de la ville qui ne suivent pas les règles de sécurité autour de l'école.
- Le déneigement des trottoirs et la création d'un corridor de marche à gauche sur la rue St-Jean.
- L'interdit de stationner en face de l'école doit être modifié de 7h à 18h00 au lieu de 7h à 17h00.

Points à apporter aux parents (Chante-au-vent et Expédition):

- La section débarcadère directement en face de l'école ne permet pas de stationner le matin. Les parents qui veulent débarquer avec leurs enfants doivent utiliser les espaces de stationnement et les corridors de marche.
- Rappeler que la rue St-Jean est devenue sens unique.
- Faire attention aux traverses piétonnières.

6.2 Précisions quant aux règles de régie interne (approbation d'activités)

Pour information, les approbations aux activités doivent toujours être discutées lors des conseils, même si les activités ont été approuvées électroniquement ou par la direction.

6.3 Projet éducatif : contenu général et élément de contenu spécifique à l'aspect portant sur l'affectation de la direction

La directrice nous mentionne que le projet éducatif a été déposé et est passé « A+ » au niveau du comité. Maintenant, il reste à voir les mises en œuvre pour le reste de l'année. Aucun point à ajouter ou à modifier, alors bravo à toutes les personnes impliquées dans la réalisation du plan.

Pour le mixage (Chante-au-vent et Expédition) au niveau de la tâche de la direction (tâche 50/50), la directrice n'y voit pas de problème. Pour elle c'est une tâche complète. Elle a déjà de l'expérience dans la gestion d'écoles régulières et alternatives, donc elle tient à nous rassurer qu'elle sera en mesure de prendre en charge les deux tâches.

6.4 Consultation annuelle des élèves

La consultation annuelle obligatoire auprès des élèves sera à planifier prochainement. Nous n'avons pas de conseil étudiant ici. Il faudrait préparer un sondage pour évaluer certains aspects principaux discutés justement dans le projet éducatif et dans le plan de lutte (intimidation, violence, bien-être, motivation, compétences sociales et scolaires (voir PEVR)). Des enfants viendraient en faire la présentation au conseil. Si le CÉ a des questions à poser aux élèves, on pourrait le faire de concert avec les enseignants. Le comité sur la violence a déjà commencé à travailler sur un questionnaire. On l'enverra aux élèves vers la fin d'année pour faire un bilan.

7.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucunes

8.0 POINTS DE CONSULTATION

Aucuns

9.0 POINTS D'ADOPTION

Aucuns

10.0 POINTS D'APPROBATION

10.1 Approbation de la programmation des activités éducatives

Document proposé par la direction :

CEE 2023-2024-27

2024-01-19 Ville de St-Sauveur - sortie patin janvier

CEE 2023-2024-28

2024-01-26 Ville de St-Sauveur - sortie patin janvier

CEE 2023-2024-29

2024-01-23 Cinéma Pine - Film Le Petit train du Nord janvier

Activités approuvées à l'unanimité.

10.2 Approbation de la programmation des activités éducatives du service de garde

Les activités ont déjà été approuvées en début d'année. Il n'y a pas d'autres activités à faire approuver pour le moment.

10.3 Approbation de campagne de financement

Pour les photographies de famille lors de la rentrée, il n'était pas possible de le faire pendant les heures de classe. On nous propose donc de le faire selon une campagne de financement, sous forme de mini séances au mois de mai 2024 pour faire des photos de fratrie ou photos de famille.

On pourrait basculer la campagne en forme de billets à vendre (certificats-cadeaux) via la fabrique à projets.

CEE 2023-2024-30

Jeannette demande si on peut mêler cette proposition à la photo de la rentrée de septembre 2024. Elle entrera en contact avec la photographe pour le suivi.

L'activité proposée pour le socio-financement est approuvée à l'unanimité.

10.4 Desjardins collation

Certaines enseignantes ont fait une demande de don pour un projet collations avec leurs élèves. La demande a été approuvée avec Desjardins et un montant de 3000\$ a été octroyé. Pour que l'activité puisse avoir lieu, deux résolutions doivent être votées :

CEE 2023-2024-31

1- Accepter le don de Desjardins de 3000\$ pour acheter le matériel.

CEE 2023-2024-32

2- Autoriser une campagne de financement pour vendre biscuits et collation du mercredi au vendredi à l'école (on cuisine à l'école et on vend à l'école). À partir du 27 janvier. Avec le profit, on achètera du matériel éducatif pour les enfants.

Les deux propositions sont approuvées à l'unanimité.

11.0 POINTS D'INFORMATION

11.1 Avis d'information du secrétariat général : Projet de règlement sur le traitement des plaintes visant des sujets autres que les services rendus aux élèves

À préciser, la séance du conseil d'administration de décembre a été reportée, donc il est possible que le document présenté soit modifié. Le document à l'attention des parents indique où se diriger en cas de plainte. C'est une nette amélioration de l'accessibilité aux ressources.

Marie-Josée fait le commentaire suivant: « Je suis très contente qu'un document portant sur un règlement de traitement des plaintes visant des sujets autres que les services rendus aux élèves soit fait par le CSS des Laurentides et distribué aux conseils d'établissement. De par mon expérience, je souhaite que dorénavant il y ait plus de rigueur, d'investigation et de sérieux dans le traitement des plaintes émises au centre de services scolaire. »

Émie mentionne qu'elle est aussi vraiment contente, parce que dans le passé, si une plainte devait être faite contre le DG, c'est le DG qui répondait à ladite plainte. À la suite d'un désaccord avec la direction, il n'y avait plus de contrepoids. C'est positif, ça vient rebalancer le tout.

La directrice précise que c'est vraiment un accompagnement supplémentaire aux parents. Sylvie Courtois sera la responsable du traitement des plaintes, c'est une femme qui a une très grande connaissance du service scolaire puisqu'elle est déjà dans le milieu. Son rôle sera de conseiller les parents et les soutenir selon les besoins. Elle devra être objective dans ses interventions.

11.2 informations en provenance de la dernière rencontre du comité de parents CSSL

Émie nous fait un bref résumé de sa dernière rencontre au comité de parents. Les écoles donnaient de leurs nouvelles respectives. Émie a parlé de nos bons coups et de notre projet éducatif.

11.3 Les bons coups de la vie scolaire : mot des membres du personnel de l'école et de la direction

Andréanne nous mentionne que les membres de l'école ont été très impliqués pendant la grève.

Le suivi de la vente des cartes de Noël via la Fabrique à projets n'a pas encore été fait.

Service de garde : Éline mentionne que du nouveau matériel a été acheté pour les élèves : des minis bâtons de hockey pour les petits, des « pilos » bleus et jaunes et des bâtons de hockey pour les 1^e et 2^e années, des pelles, des paires de lunettes, etc. Le matériel sera dans le dépôt de Nadine la concierge pour que ce soit moins accessible. Il manquerait encore des jeux éducatifs pour les plus petits maintenant que nous avons des maternelles 4 ans.

11.4 Les bons coups de la vie scolaire : suivi des activités des membres de l'OPP

Jeannette, membre de l'OPP, nous parle de la campagne de Noël avec la vente de biscuits. Elle suggère qu'il y avait trop de campagnes en même temps et que cela expliquerait qu'elle n'a pas rapporté autant que l'année dernière. Pour cette dernière levée de fond, qui a eu un succès limité, il a été mentionné qu'en dehors du croisement des levées de fond qui ont pu nuire aux ventes, il y avait sans doute d'autres éléments qui n'étaient pas favorables : les biscuits ne sont pas un produit comme la bûche que les gens achètent couramment en cette période, il y a pour certaines familles une tradition à faire des biscuits durant les fêtes, l'absence de biscuits sans allergènes pour certains, le prix des biscuits pour d'autres.

La directrice nous parle de la campagne de l'école St-Joseph. Annuellement, ils font une grosse campagne de sirop d'érable, c'est connu, ça revient à chaque année et c'est différent, tout le monde achète du sirop de façon générale.

Point de vue communication, il faudrait peut-être jumeler l'information à un info-parent puisqu'il y a aussi beaucoup de communications en même temps. Jeannette nous mentionne qu'il faut aussi des courriels de rappels.

La campagne de financement sera à revoir pour l'an prochain. L'OPP a droit à 2 levées de fonds par année.

On parle également de la guignolée à l'école. Jeannette est allée en parler dans les classes. On parle d'entraide dans un milieu de surconsommation. Nous faisons affaire avec Première moisson qui fait la redistribution dans les milieux.

On reconduit encore La friperie, le projet de Marie-Gilles, une maman de l'OPP. Elle offre ses services pour récupérer des dons de vêtements et de jouets qu'elle revend à petit prix dans le gymnase. L'argent récolté est remis en don à l'école. Cette année, elle voudrait que l'information soit transmise plus tôt question d'avoir plus d'items, surtout les polos qui sont en demande par les parents. On pourrait mettre une grande boîte au service de garde ou à la cafétéria. Pour se faire, nous avons besoin d'une entente pour l'utilisation de local et ensuite on reçoit le don lorsqu'elle aura le montant.

11.5 Plan de rattrapage scolaire

La directrice nous mentionne que le centre du service scolaire a reçu une somme plus importante qu'ils croyaient pour « tutorat et habiletés sociales ». Ces heures devaient se développer à l'extérieur des heures de classes. Dimanche, les nouvelles ont changé, cela pourra être fait en bonification sur les heures de classe. HDAA va nous aider à mettre le tout en service dans les écoles. Recommandation de continuer les services avec les élèves ciblés. Trois phases sont proposées en consultation avec l'équipe-école pour que le service démarre le 29 janvier :

- 1- Évaluation des besoins
- 2- Communication aux parents des élèves ciblés
- 3- Démarrage des mesures.

La somme donnée sera reportable à l'année prochaine, donc pas de presse pour l'utilisation des fonds.

12.0 AFFAIRES DIVERSES

On veut mettre de l'avant le bon coup pour la retraite de Maryse en première année. Merci à tout le monde et on souhaite tous à Maryse une belle retraite.

CEE 2023-2024-33

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Lebel, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 20 h46.

ADOPTÉ par Elaine Martineau

Marie-Eve Laframboise
Directrice de l'école

Marie-Josée Lebel
Présidente du conseil d'établissement